

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

DELIBERATION BUREAU
SEANCE du mardi 26 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 26 janvier, le Bureau d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par Monsieur Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 9h30, salle du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp, sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; GOUAULT Jacky ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PUILANDRE Elisabeth ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; COAIL Christian ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; SCOLAN Marie-Thérèse

Excusés : Yvon LE MOIGNE et Christian PRIGENT

Arrivée de Jacky GOUAULT, Richard VIBERT à 10h et de Guy CONNAN à 10h20

Départ de Yannick ECHEVEST à 12h et Rémy GUILLOU à 12h30



DELBU2021-01-013 – ATTRIBUTION ACCORDS-CADRES POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

Une consultation pour l'entretien des espaces verts de Guingamp-Paimpol Agglomération a été lancée. Ce contrat concerne l'entretien des abords des bâtiments communautaires, des espaces publics et ouverts des zones d'activités, ainsi que les autres espaces verts ou naturels de l'agglomération.

Cette mise en concurrence des opérateurs économiques s'inscrit dans le cadre d'un appel d'offres ouvert. La consultation a fait l'objet d'une publication :

- sur le profil acheteur Mégalis le 15 octobre 2020
- au BOAMP le 17 octobre 2020
- au JOUE le 20 octobre 2020

Le délai de remise des offres était fixé au 1er décembre 2020 à 12 heures.

La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande. Compte-tenu de la difficulté d'établir un volume précis de commande, il est fait application des dispositions de l'article R.2162-4 du Code de la commande publique, pour conclure un accord-cadre sans minimum ni maximum.

Les prestations seront réglées par application aux quantités réellement exécutées, des prix unitaires indiqués dans les bordereaux des prix unitaires des titulaires des contrats.

L'accord-cadre est décomposé en 19 lots. 4 lots sont réservés à des établissements- services d'aide par le travail (ESAT) et entreprises adaptée (EA). 5 lots sont réservés à des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Les 10 autres lots sont des marchés ordinaires. La répartition est la suivante :

N° DE LOT	RESERVE	TYPE D'ENTITE	DENOMINATION SITES	COMMUNE	Nombres offres reçues
1	lot réservé	SIAE	ZA DE GUERLAND ZA DE GOASMEUR	PAIMPOL PAIMPOL	1
2	lot réservé	EA ou ESAT	ZA DE SVAZOU ZA DE LA PETITE TOURNEE ZA DE KERAVEL	KERFOT YVIAS PLOUEZEC	2
3	lot non réservé		PLOURIVO : CANTONOU PAIMPOL : DECHETTERIE	PLOURIVO PAIMPOL	2
4	lot réservé	SIAE	PAIMPOL : PISCINE ISLANDIA PAIMPOL : MAISON PETITE ENFANCE PAIMPOL : MAISON DE L'ENTREPRISE	PAIMPOL PAIMPOL PAIMPOL	1
5	lot non réservé		ZA DE POULOGNE ZA DU PORT ZA DE BERLAZ ZAE DE PLOEZAL	QUEMPER GUEZENNEC PONTRIEUX RUNAN PLOEZAL	3
6	lot non réservé		PONTRIEUX : SITE PONTRIEUX : COMPLEXE SPORTIF PONTRIEUX : POLE DE SERVICE AUX FAMILLES SAINT CLET : LGT 32 RUE DE L'ARGOAT	PONTRIEUX PONTRIEUX PONTRIEUX SAINT CLET	5
7	lot non réservé		PLOUEC DU TRIEUX : DECHETTERIE ZA DE KERANGUERE	PLOUEC DU TRIEUX PLOUEC DU TRIEUX	1
8	lot non réservé		ZA DE COAT YEN ZA MAUDEZ	BEGARD PEDERNEC	2
9	lot non réservé		ZA DE MIKEZ ZA DE LA CROIX BLANCHE BEGARD : DECHETTERIE	PEDERNEC SQUIFFIEC BEGARD	3
10	lot réservé	SIAE	BEGARD : CRECHE TI POUPIGOU BEGARD : ATELIER RELAIS	BEGARD BEGARD	1
11	lot non réservé		ZA DE POUL VRAN ZA DE KERIZAC	PLOUISY PLOUISY	3
12	lot réservé	EA ou ESAT	ZA DE KERHOLLO ZA DE BELLEVUE ZA DE KERGRE SAINT AGATHON : DECHETTERIE	SAINT AGATHON PLOUMAGOAR PLOUMAGOAR SAINT AGATHON	2
13	lot réservé	EA ou ESAT	ZA DE SAINT LOUP ET TERRAIN DU COZEN	PABU	2

14	lot réservé	SIAE	ZI DE GRACES - PONT NEVEZ GRACES : 1 KERBOST ZA DE RUNANVIZIT ZA DE KERPRAT	GRACES GRACES PLOUMAGOAR PLOUMAGOAR	1
15	lot réservé	EA ou ESAT	GUINGAMP : PISCINE AR POUILL NEUIAL GUINGAMP : CRECHE PINOCCHIO GUINGAMP : EMERGENCE GUINGAMP : ECOLE DE MUSIQUE PLOUMAGOAR : MAISON DE L'ENFANCE	GUINGAMP GUINGAMP GUINGAMP GUINGAMP PLOUMAGOAR	2
16	lot non réservé		GUINGAMP : PYT	GUINGAMP	3
17	lot non réservé		ZA DE KERANFEUILLEN ZA DE SAINT PAUL ZA DE NENES ZA DE KERBOL	TREGLAMUS LOUARGAT LOUARGAT BELLE ISLE EN TERRE	3
18	lot non réservé		LOUARGAT : ATELIER RELAIS BELLE-ISLE-EN-TERRE : SITE BELLE-ISLE-EN-TERRE : ATELIER TECHNIQUE KERBOL BELLE-ISLE-EN-TERRE : TALUS ET TERRAIN GENDARMERIE BELLE-ISLE-EN-TERRE : CHÂTEAU DE LADY MOND	LOUARGAT BELLE ISLE EN TERRE BELLE ISLE EN TERRE BELLE ISLE EN TERRE BELLE ISLE EN TERRE	2
19	Lot réservé	SIAE	BASSIN DE CRUE DE L'AQUEDUC BASSIN DE CRUE DE KERGRE	GUINGAMP GUINGAMP	1

La durée de validité de l'accord-cadre démarre à compter du premier jour du mois suivant la notification et prend fin le 31 décembre 2021. Le contrat est ensuite reconductible 3 fois un an.

Les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de la consultation sont les suivants :

- Prix des prestations : 70 points
- Valeur technique : 30 points

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 12 janvier 2021, afin d'étudier le rapport d'analyse des offres, en vertu des critères de jugement désignés ci-dessus. La commission a voté à l'unanimité l'attribution des accords-cadres aux offres économiquement les plus avantageuses qui sont celles des soumissionnaires désignés ci-après :

Lot n°1 (ZA Paimpol)			
CASCI	36 le Questel	22470	PLOUZEC
Lot n°2 (ZA Kerfot – Yvias - Plouézec)			
ANRH	ZI Pégase 3 rue André Marie Ampère	22300	LANNION
Lot n°3 (Sites Plourivo – Paimpol)			
PAYSAGE ET PEPINIERE DU GUILLORD	Le Guillord	22260	QUEMPEL GUEZENNEC

Lot n°4 (Sites Paimpol)			
CASCI	36 le Questel	22470	PLOUEZEC
Lot n°5 (ZA Quemper Guézennec – Pontrieux – Runan -Ploéal)			
ANRH	ZI Pégase 3 rue André Marie Ampère	22300	LANNION
Lot n°6 (Sites Pontrieux – Saint Clet)			
CASCI	36 le Questel	22470	PLOUEZEC
Lot n°7 (Site Plouec du Trieux – ZA de Keranguere)			
ESATCO PAIMPOL	10 rue Chemin Louis Armez	22860	PLOURIVO
Lot n°8 (ZA Bégard et Péderneec)			
ANRH	ZI Pégase 3 rue André Marie Ampère	22300	LANNION
Lot n°9 (ZA Péderneec et Squiffiec et site de Bégard)			
ANRH	ZI Pégase 3 rue André Marie Ampère	22300	LANNION
Lot n°10 (Sites de Bégard)			
MAISON DE L'ARGOAT	7, rue aux chèvres	22200	GUINGAMP
Lot n°11 (ZA de Plouisy)			
ANRH	ZI Pégase 3 rue André Marie Ampère	22300	LANNION
Lot n°12 (ZA de Saint Agathon et Ploumagoar et site de Saint Agathon)			
ANRH	ZI Pégase 3 rue André Marie Ampère	22300	LANNION
Lot n°13 (ZA Pabu)			
ANRH	ZI Pégase 3 rue André Marie Ampère	22300	LANNION
Lot n°14 (ZI et sites de Grâces et ZA de Ploumagoar)			
MAISON DE L'ARGOAT	7, rue aux chèvres	22200	GUINGAMP
Lot n°15 (Sites de Guingamp et Ploumagoar)			
ANRH	ZI Pégase 3 rue André Marie Ampère	22300	LANNION
Lot n°16 (Site de Guingamp)			
ANRH	ZI Pégase 3 rue André Marie Ampère	22300	LANNION
Lot n°17 (ZA Tréglamus, Louargat et Belle Isle en Terre)			
ANRH	ZI Pégase 3 rue André Marie Ampère	22300	LANNION
Lot n°18 (Sites de Louargat et Belle Isle en Terre)			
ID VERDE	27 ZA L'Enseigne	22510	TREDANIEL
Lot n°19 (Sites de Guingamp)			
MAISON DE L'ARGOAT	7, rue aux chèvres	22200	GUINGAMP

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau d'agglomération, décident par 1 abstention (Dominique PARISCOAT) et 22 voix pour ;

- De valider la décision de la commission d'appel d'offres et ainsi attribuer les accords-cadres aux soumissionnaires désignés ci-dessus ;
- D'autoriser le Président à signer les accords-cadres, ainsi que tous documents relatifs à ces contrats y compris les modifications s'avérant nécessaires en cours d'exécution (modification conventionnelle ou unilatérale).

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

